

# Travailleurs sans papiers : sortir de la clandestinité

lundi 14 juillet 2008, par [SLAOUTI Omar](#) (Date de rédaction antérieure : 10 juillet 2008).

## **Depuis le 30 juin, les travailleurs sans papiers de l'entreprise de nettoyage Effi Service occupent les bureaux de leur entreprise d'Argenteuil (Val-d'Oise).**

Dix-sept le premier jour, les grévistes étaient 43 quatre jours plus tard. Au bout de ces quatre jours, la direction a fini par accepter de signer un protocole d'accord avec les salariés sans papiers, leur collectif de soutien, Droits devant !! et l'union locale CGT. Ce protocole l'engage à ne pas utiliser la force pour expulser les grévistes, à faire toutes les démarches auprès de la préfecture du Val-d'Oise pour régulariser les travailleurs, à les réembaucher en CDI et à temps plein, à indemniser tous les salariés qui ont été forcés de démissionner et ceux qui ont été virés, du jour au lendemain, sans aucune procédure de licenciement.

La direction a fini par reconnaître ces pratiques et elle les justifie même, en partie, en s'appuyant sur le décret de juillet 2007, qui permet aux employeurs de traquer les travailleurs sans papiers en leur faisant obligation de s'assurer auprès des préfectures de l'authenticité de leurs papiers. C'est dans cette logique que des chefs de chantier ont contraint certains salariés à démissionner pour les faire revenir, parfois dès le lendemain, afin d'être réembauchés avec le nom d'un tiers ayant des papiers.

Leur situation administrative fragilise à l'extrême les salariés sans papiers, dans leurs conditions d'embauche et de travail. La grande majorité d'entre eux est embauchée, avec ou sans contrat, pour un temps partiel, alors qu'ils travaillent effectivement à temps plein, voire plus. Selon les travailleurs sans papiers, non démentis par leur direction, plus de 200 d'entre eux seraient en situation irrégulière dans cette entreprise de 480 salariés. C'est pour cette raison qu'ils ont fait ajouter au protocole d'accord l'engagement de la direction de déposer toutes les demandes de régularisation des travailleurs qui, à ce jour, n'ont pas encore rejoint la lutte. Pour autant, les salariés et leurs soutiens n'ont aucune confiance en cette direction, qui utilise depuis longtemps une main-d'œuvre rendue malléable et corvéable par les différents dispositifs législatifs.

Face à l'ampleur de ces pratiques, les travailleurs sans papiers ont renoncé à attendre la position du gouvernement face à la deuxième vague de grèves de travailleurs sans papiers. Pour eux, la seule stratégie face au patronat est d'amplifier la déferlante en poursuivant la lutte. Ils ont le soutien des travailleurs sans papiers de l'entreprise Passion traiteur (sous-traitante de la SNCF), à Colombes (Hauts-de-Seine), et de Sofa Brick (pâtes feuilletées), à Gonesse (Val-d'Oise), qui ont tous obtenu leur régularisation après des luttes exemplaires. Pour marquer votre solidarité, rendez-vous sur leur lieu d'occupation, 102, boulevard Héloïse à Argenteuil.

---

**P.-S.**

\* Paru dans Rouge n° 2260, 10/07/2008 .